



National Research and Development Centre
for adult literacy and numeracy

Résumé analytique

Etude de la terminologie employée dans le secteur de l'éducation et de la formation des adultes. Pour un langage commun, une compréhension commune et un meilleur suivi du secteur

Appel d'offre numéro : EAC 11/2008

21 juin 2010

Cette étude a été conduite pour la commission européenne, Direction générale pour l'Education et la culture. Les positions prises et les analyses présentées dans ce document sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement les positions de la commission ni celles d'un des pays membres de l'Union Européenne. Les résultats de l'enquête s'appuient sur la recherche conduite en 2009. La dernière version de ce document a été réalisée en 2010).

DiE Deutsches Institut für
Erwachsenenbildung
Leibniz-Zentrum für
Lebenslanges Lernen

anlci
AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME
GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC



Leading education
and social research
Institute of Education
University of London

1. L'étude sur la terminologie de l'éducation et de la formation des adultes a été organisée, dans le cadre de du Plan d'action 2007 sur l'éducation et la formation des adultes intitulé *c'est toujours le moment d'apprendre*, par la commission européenne qui a commandé la réalisation d'un lexique terminologique et d'une sélection d'indicateurs essentiels pouvant faciliter le suivi biennal de l'éducation et de la formation des adultes en Europe. Une mise à jour du langage commun est une condition préalable pour surmonter les malentendus et l'absence de données comparables qui actuellement entravent le suivi du secteur de l'éducation et de la formation des adultes à travers l'Union européenne.
2. L'étude a été menée par le *National Research and Development Centre for Adult Literacy and Numeracy* (NRDC), Institut pour l'Education, Université de Londres en collaboration avec des collègues du *Deutsches Institut für Erwachsenenbildung* (DIE), de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et de l'Université de Varsovie.

Objectifs

3. L'objectif général de cette étude était d'apporter une aide à la Commission européenne pour le suivi et l'analyse du secteur de l'éducation et de la formation des adultes en Europe, en améliorant la qualité et la comparabilité des données disponibles. Il est espéré que les résultats et les recommandations de cette étude pourront servir d'outils utiles pour la mise en place du Plan d'action sur l'éducation et la formation des adultes et qu'ils contribueront à une meilleure compréhension des bonnes pratiques et aussi des obstacles à la mise en place d'un suivi du secteur de l'éducation et de la formation des adultes.
4. Cette étude avait cinq objectifs:
 - (1) Identifier les principaux domaines d'analyse du secteur de l'éducation et de la formation des adultes et proposer un ensemble minimal d'analyses pour chaque pays afin de conduire des comparaisons au niveau européen ;
 - (2) Créer un lexique terminologique européen, validé par les Etats membres, du vocabulaire utilisé dans le secteur de l'éducation et de la formation à l'échelle de

l'Europe entière; de proposer une méthodologie d'actualisation et de dissémination de ce lexique incluant un projet d'actualisation à période régulière ;

- (3) Explorer la possibilité de sélectionner, sur la base des définitions et de la terminologie retenues, un ensemble de données clés pour le suivi du secteur de l'éducation et de la formation des adultes, tout en incluant une évaluation des difficultés de collecte des données et des propositions pour cette collecte;
- (4) Proposer cet ensemble de données essentielles pour l'analyse et le suivi du secteur de l'éducation et de la formation des adultes et faire le lien entre cet ensemble et les conclusions du Conseil du 25 mai 2007 sur les Indicateurs et critères de référence;
- (5) Proposer un nouvel ensemble d'indicateurs et de critères de références pour compléter celui de 2005;

Portée et approche

5. Cette étude a exploré les données et la terminologie se rapportant à l'éducation et à la formation des adultes dans les 27 pays membres de l'Union européenne, les pays de l'AELE membres de l'espace économique européen (Norvège et Liechtenstein), et quatre pays candidats à l'accession (Croatie, Islande, Ancienne république yougoslave de Macédoine, Turquie)¹.
6. Pour les besoins de cette étude, 'l'éducation et la formation des adultes' a été définie comme: 'toutes les formes formelles, non-formelles et informelles d'activités d'apprentissage et de formation qui sont entreprises après avoir quitté depuis un certain temps l'éducation et la formation initiale et qui ont pour but l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences'. Cette définition pragmatique inclut les études universitaires et l'éducation supérieure quand elles sont entreprises après une période d'arrêt des études (autre que résultant d'une poursuite différée) ayant succédé à la sortie de l'éducation et/ou de la formation initiale. Par conséquent elle est plus réductrice que la

¹ Dans cette étude lorsque nous ferons référence à ces pays nous utiliserons UE27+. Au cours du déroulement de cette étude le statut de l'Islande a changé il est passé de pays de l'AELE à celui de candidat à l'accession à l'UE. En novembre l'Albanie a obtenu l'autorisation de s'inscrire dans le processus de candidature à l'accession à l'UE, néanmoins l'Albanie ne figure pas dans les pays visés par cette étude.

définition qui a été officiellement adoptée par la commission, à savoir: *'toutes les formes d'apprentissage effectué par des adultes ayant quitté l'éducation et la formation initiales, indépendamment de la durée de celles-ci (y compris l'enseignement supérieur, par exemple)* (Commission européenne 2006b, p2)

7. Cette étude a été entreprise en ayant conscience que les défis inhérents à l'identification, la classification et la collecte d'un ensemble de données essentielles pour le secteur de l'éducation et de la formation des adultes étaient considérables. En effet, parmi les activités relevant de l'éducation tout au long de la vie, ce sont celles d'éducation et de formation des adultes qui revêtent les formes les plus variées, d'autre part les systèmes d'éducation et de formation des adultes (quand ils existent) sont complexes et hétérogènes. Sous la direction de la Commission, la recherche et les analyses de cette étude se sont concentrées, ce qui est essentiel, sur ce qui pouvait être réalisé et non sur ce qui serait souhaitable de faire mais pas raisonnablement réalisable. Dans cet esprit, les résultats de l'étude se concentrent sur des dispositions pratiques qui pourraient être prises pour améliorer le suivi du secteur sans imposer de nouvelles charges aux 27 membres de l'union européenne et à leurs associés, ce dernier point qui est apparu comme une considération particulièrement importante dans le climat économique actuel où les ressources financières destinées à la mesure et au suivi, déjà limitées se font encore plus tendues.
8. Etant donné que le secteur de l'éducation et de la formation des adultes en Europe est vaste, fragmenté et varié, et qu'une durée d'étude d'un an impose forcément des limites à ce qui peut être réalisé, une attention particulière a été constamment apportée à la question qui sous-tend les cinq objectifs de l'étude: *'Est-ce que les données sélectionnées peuvent aider au suivi du secteur?'*.
9. Dans cette perspective, les termes sélectionnés pour le lexique de l'éducation et de la formation des adultes ont été ceux qui ont été considérés comme essentiels pour les discussions sur le suivi de l'éducation et de la formation des adultes entre les représentants des UE27+, qu'ils soient des décideurs ou des spécialistes de l'éducation. Au moment de produire des recommandations concernant le choix d'un ensemble de données essentielles, une attention particulière a été donnée non seulement aux domaines prioritaires sur lesquels des données robustes peuvent facilement être rassemblées, mais

aussi aux priorités nationales divergentes, que ce soit en termes de nature des données couramment collectées ou de besoins.

Méthodologie

10. Les activités de recherche de cette étude ont connu trois phases: une phase de conception (de janvier à mars 2009); une phase intermédiaire (d'avril à juin 2009) et une phase d'analyse (de juillet à décembre 2009). Pendant la phase de conception, les objectifs du projet ont été clarifiés, la méthodologie affinée et les sources identifiées. Dans la phase intermédiaire, on a expérimenté sur le terrain et les premiers résultats ont été présentés aux experts en éducation et formation des adultes réunis pour le séminaire de Lyon. Celui-ci a été organisé comme une partie à part entière de l'étude (voir plus loin séminaire de Lyon). Après cette consultation, les instruments de recherche provisoires et les définitions du lexique ont été améliorés et la phase principale du travail de terrain a été enclenchée. Pendant la troisième et dernière phase de l'étude, le travail de terrain a été effectué, les résultats ont été analysés et partagés par les membres de l'équipe, une liste de termes destinés au lexique de l'éducation et de la formation des adultes le plus court a été arrêtée et a circulé pour être traduite. Le présent rapport final rend compte des résultats obtenus pour chacun des cinq objectifs initiaux.²

11. L'activité de recherche s'est déroulée selon deux axes de travail parallèles, le premier s'attaquant aux quatre objectifs se rapportant aux données de suivi et le second se concentrant spécifiquement sur la réalisation du lexique de l'éducation et de la formation des adultes. Ces deux axes partageaient un objectif commun, à savoir, aider au développement de politiques fondées sur des faits concrets dans le secteur de l'éducation et de la formation des adultes, grâce à la collecte de données fiables.

12. La méthodologie choisie pour cette étude a consisté en une revue documentaire de la littérature qualitative et quantitative, complétée par une étude sur Internet destinée à recueillir des renseignements à propos des sources d'informations traitant de l'éducation et la formation des adultes, disponibles dans le UE27+ , et par des consultations formelles et

² Une description complète de la méthodologie du projet est donnée dans la partie 6 de ce rapport. La liste des principales sources consultées se trouve dans l'Annexe F.

informelles d'experts nationaux en terminologie de l'éducation et de la formation des adultes et/ou en collecte de données.

13. La revue documentaire a consisté à: (i) identifier et analyser les sources européennes et internationales qui ont procédé à la collecte de données liées à l'éducation et la formation des adultes; (ii) lire un large panel de documents concernant la politique européenne en matière d'apprentissage tout au long de la vie et de sa mise en œuvre et à propos la méthode ouverte de coordination; (iii) passer en revue la littérature pour contextualiser les résultats au regard des dispositifs ou des contextes démographiques, sociaux et/ou économiques nationaux.
14. Pour ce qui concerne le lexique, les chercheurs ont consulté les lexiques existants en Europe au sujet de l'éducation et de la formation tout comme les définitions et terminologies développées pour les instruments de collectes statistiques et obtenu la coopération pour la traduction des termes de 42 experts répartis sur tout le continent, la plupart du temps grâce à l'entremise de la Fédération des associations européennes pour la lecture.
15. Afin d'identifier les systèmes d'évaluation et de suivi dans les UE27+ une enquête en ligne a été conçue permettant aux experts nationaux de donner des prédictions importantes au sujet des données administratives et des enquêtes ou recensements. Au total, par cette méthode, on a collecté des informations sur 65 bases de données administratives et 67 bases de données d'enquêtes ou de recensements. Le taux de réponse a atteint 80% (29 sur 36 pays ou régions ciblés, sachant que le Royaume Uni a été traité comme trois pays différents [Angleterre et pays de Galles, Ecosse, Irlande du Nord] et la Belgique comme deux [Communautés Françaises et Flamandes]).
16. Les experts européens en formation des adultes ont joué un rôle central. En plus de l'enquête sur les bases de données et les consultations informelles par courriel, un expert de chacun des 33 pays visés par l'étude a participé au séminaire qui s'est déroulé les 8 et 9 juin 2009 dans les locaux de l'Institut National de la Recherche Pédagogique, à Lyon. Ce séminaire a fourni un lieu de discussion dans lequel la première problématique de recherche et les premiers résultats ont pu être présentés et discutés.

17. Les résultats de la revue documentaire et de l'enquête en ligne sur les bases de données ont été combinés pour établir un aperçu du paysage européen des données sur l'éducation et la formation des adultes, repérant les endroits où les données existaient, là où il y avait des manques, là où les données pouvaient être considérées comme suffisantes, robustes et fiables. Les principaux résultats de la recherche et le lexique de l'éducation des adultes de Niveau 2 ont été présentés selon le même cadre conceptuel de façon à mettre en évidence à la fois les objectifs communs des activités de recherche et les liens qui existent entre les deux axes de la recherche : données et lexique.

18. Les résultats de cette étude sont présentés en ayant conscience qu'une consultation plus vaste avec le comité de direction, les représentants nationaux et le Groupe de travail sur l'éducation et la formation des adultes est encore nécessaire tout comme l'accord des Etats membres afin de pouvoir éditer le lexique européen de l'éducation et de la formation des adultes.

Résultats

Champs d'analyse de l'éducation et de la formation des adultes

19. L'étude a montré que les données sur l'éducation et la formation des adultes pouvaient être classées selon les six domaines dans lesquels la mesure et le suivi pouvaient prendre place. A l'intérieur de ces six domaines, il a été identifié 24 champs principaux d'analyse et 17 champs d'analyse secondaires (voir Tableau 1.1).

Tableau 1.1 Principaux champs d'analyse de l'éducation et de la formation tout au long de la vie.

Domaines	Principaux champs d'analyse	Champs d'analyses secondaires
A. Stratégie, politique et législation de l'éducation et de la formation des adultes	1. Mise en œuvre de la politique 2. Cohérence de l'offre 3. Partenariats	2i. en lien avec la stratégie 2ii. En lien avec les prestataires 2iii. En lien avec la demande
B. Compétences et capacités des adultes	4. Compétences des adultes 5. Compétences numériques 6. Apprendre à apprendre 7. Compétences pour une citoyenneté active	4i. Résolution de problèmes dans un environnement riche en technologie 4ii. Littéracie (littérisme) 4iii. Lecture

	8. Maintien en formation	4iv. Numérisation 4v. Compétences professionnelles
C. Accès et participation à l'éducation et à la formation des adultes.	9. Obstacles à la participation 10. Participation à l'éducation et la formation des adultes 11. Accès et participation dans le cas des groupes prioritaires 12. Intensité et durée de la participation	11i. Migrants 11ii. Adultes avec un bas niveau de compétences 11iii. Personnes âgées 11iv. Sortants précoces sans qualification
D. Investissements dans l'éducation et la formation des adultes	13. Financement de l'éducation et de la formation des adultes 14. Ressources non financières pour l'éducation et la formation des adultes 15. Dispositions pour l'information, le conseil et l'orientation	13i. Investissement public 13ii. Investissement privé 13iii. Investissement individuel 14i. Ressources pédagogiques 14ii. Ressources TICE
E. Qualité de l'éducation et de la formation des adultes	16. Validation de l'apprentissage 17. Accréditation et évaluation des dispositifs 18. Développement professionnel des enseignants et des formateurs 19. Pédagogies innovantes.	
F. Résultats de l'éducation et de la formation des adultes	20. Evolutions en matière d'éducation et de formation 21. Evolutions au niveau de l'emploi 22. Efficacité de l'investissement 23. Rentabilité économique de l'éducation et de la formation 24. Impact social de l'éducation et de la formation	

Lexique de l'éducation et de la formation des adultes

20. Deux lexiques de la terminologie clé de l'éducation et de la formation des adultes ont été produits lors de cette étude : Un réduit, dit de Niveau 1, qui comprend les 67 termes les plus importants (voir Tableau 1.2). Il est conçu comme un outil de référence d'accès pratique pour les décideurs politiques et autres. Un autre, plus long, dit de Niveau 2, est destiné aux spécialistes de l'éducation et de la formation des adultes. Chaque lexique a pour but de faciliter la communication entre les Etats membres lors de discussions au

sujet de l'évaluation et du suivi du secteur. Le lexique Niveau 1, comprend les termes avec leur définition en anglais et une traduction de chacun d'eux dans les 28 langues officielles des UE27+.

Tableau 1.2 Termes figurant dans le lexique de niveau 1

A (en anglais)	conditions d'admission/d'accès à l'éducation; homologation d'une formation/d'un programme d'éducation ou de formation; formation qualifiante/certifiante/diplômante; adulte ou jeune adulte (à partir de 16 ans); formation d'adultes; organisme/prestataire de formation d'adultes; formateur d'adultes; tuteur; apprentissage/ormation en alternance
B	obstacles (freins) à la formation; compétences de base
C	cours municipaux ou de quartier/formation 'communautaire' d'adultes; compétence; formation professionnelle continue
D	défavorisé; apprentissage/formation à distance
E	jeunes sortis précocément du système scolaire
F	apprentissage formel/formation formelle; littérisme/alphabétisation fonctionnelle; numératie/compétences mathématiques; financeur/pouvoirs subsidants; mécanisme de financement
G	auto-formation tutorée
H	éloigné(e) de la formation; enseignement supérieur
I	compétences en technologies de l'information et de la communication (TIC); compte individuel de formation; plan individuel de formation; apprentissage informel; information, conseil et orientation; formation professionnelle initiale
K	compétences clés/compétences de base
L	difficultés/handicaps pour le suivi d'une formation/difficultés d'apprentissage; éducation populaire; éducation et formation/apprentissage tout au long de la vie; éducation et formation embrassant tous les aspects de la vie; maîtrise de l'écrit; faiblement qualifié; peu qualifié
M	tutorat; langue maternelle
N	nouvelles compétences de base; formation non qualifiante; apprentissage non formel/formation non formelle; numératie/maîtrise du calcul mathématique/compétences mathématiques
O	formation (hors des murs) en dehors du poste de travail; formation sur le poste de travail; activités de modification du rapport aux apprentissages
P	taux de participation; persévérance; éducation postobligatoire/enseignement postobligatoire/scolarité postobligatoire; public prioritaire; progrès; progression
Q	cadre de certification
R	maintien en formation; bénéfices tirés de la formation/apports de la formation
S	dispositifs 'deuxième chance/éducation de la seconde chance; autoapprentissage/auto-formation; partenaires sociaux
T	pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur; secteur de l'économie sociale et solidaire; formation de formateurs
U	perfectionnement professionnel/amélioration des compétences
V	validation des acquis/des compétences/et de l'expérience; enseignement et formation professionnelle
W	formation basée sur le travail

21. Il est suggéré que la première édition du lexique de Niveau 1 soit faite en version papier, et que celle-ci soit distribuée aux décideurs politiques et aux responsables compétents avec une demande de rectification et de suggestions de leur part pour une future seconde édition. Si cette seconde édition du lexique de Niveau 1 est réalisée, nous suggérons qu'à ce moment là elle prenne encore principalement le format d'un guide de poche, mais avec un tirage qui pourrait être plus important, dans l'hypothèse que le lexique pourrait rester valide pour un certain temps. Si l'on juge souhaitable qu'il soit publié aussi sur Internet, le moment de cette réédition serait favorable.

La collecte des données, les systèmes et les pratiques

22. Au moment où l'on propose des dispositions visant à améliorer le suivi du secteur de l'éducation et de la formation des adultes, on doit reconnaître que la participation des adultes dans l'apprentissage post enseignement obligatoire est différente sur plusieurs aspects fondamentaux de celle qui correspond à la période de l'enseignement obligatoire. En particulier, les adultes entrent et sortent de l'éducation et de la formation quand eux-mêmes ou leurs employeurs le décident. D'autre part, les résultats des formations sont aussi plus difficiles à évaluer et les parcours de formation plus difficiles à repérer dans les différents programmes d'éducation et de formation que les adultes peuvent suivre. C'est seulement avec une parfaite compréhension des modèles de fonctionnement de l'éducation et de la formation des adultes que des systèmes ou des mesures de suivi appropriés peuvent être mises en place.

23. En matière d'éducation et de formation des adultes, la recherche quantitative, tout comme la recherche qualitative sont tout autant nécessaires pour pouvoir alimenter le travail des décideurs politiques, des praticiens et des centres nationaux d'éducation et de formation des adultes. Quand ces derniers existent, ils sont les éléments clés pour le développement d'une culture de recherche sur l'éducation et la formation des adultes. Le fait que cette étude donne une place disproportionnée à quelques pays (particulièrement le Royaume Uni et la Norvège) démontre l'impact sur la disponibilité de données concernant l'éducation et la formation des adultes que représente l'investissement dans des programmes de recherche de grande envergure.

24. Les sources de niveau européen qui donnent habituellement des données robustes et comparables pour la mesure et le suivi du secteur de l'éducation et de la formation des adultes, mais qui ne visent pas prioritairement ce secteur (comme l'enquête sur les forces de travail) ne fournissent pas nécessairement des données qui prennent en compte les réalités de l'éducation et de la formation des adultes.
25. Les informations les plus riches concernant l'apprentissage au cours de la vie viennent de données longitudinales collectées en suivant des individus adultes tout au long de leur parcours de formation ou, dans le cas des cohortes déterminées par la date de naissance, tout au long de leur vie. Malheureusement, de telles études ne sont pas seulement très coûteuses et contraignantes, mais il existe souvent des conflits d'intérêts entre les partenaires au moment de déterminer quelles sont les priorités que l'on va donner à la collecte des données longitudinales.
26. Notre enquête sur les sources de données confirme que la diversité des systèmes d'éducation et de formation des adultes entre les UE27+ est comparable à la diversité qui existe dans le nombre, le type, le champ et la robustesse des bases de données concernant l'éducation et la formation des adultes. Certains membres ne collectent que peu, voire pas du tout de données en dehors de celles réclamées par le niveau européen, d'autres à l'opposé ont des systèmes de sophistiqués de données administratives et d'enquêtes. Parce que l'éducation et la formation des adultes varient d'un pays à l'autre sur les réponses apportées à des questions aussi simples que: Qui sont les apprenants? Où se forment-ils? Qu'apprennent-ils? Qui finance leurs études? et qui sont leurs enseignants et formateurs?, le nombre de champs dans lesquels on peut réellement comparer des données est limité. Néanmoins, les bases de données existantes fournissent quelques bons exemples de bonnes pratiques et montrent comment on peut progresser dans la voie d'une comparabilité des données.
27. Comme attendu, les données sur les moyens et d'une moindre façon sur les processus de l'éducation et de la formation des adultes –particulièrement en ce qui concerne la participation dans l'éducation et la formation formelles et la formation sur le lieu de travail- sont apparues comme les plus complètes que ce soit au niveau Européen ou des Etats membres. Néanmoins, en général, les données actuellement disponibles sur les

résultats de l'éducation et de la formation des adultes sont insuffisantes pour conduire des activités de suivi.

28. Dans nombre de champs de l'éducation et de la formation des adultes, une quantité suffisante de données de bases n'a pas encore été rassemblée et dans ces champs le manque de clarté dans les définitions et la terminologie est particulièrement apparent. Pour rendre possible une harmonisation et une comparaison des données, un travail conceptuel et de développement semble être essentiel, avec la nécessité d'une validation des cadres de travail destinés à produire des catégorisations communes et conséquentes (par exemple, catégories des types de fournisseurs de l'éducation et de la formation des adultes). Il est nécessaire d'atteindre un consensus national sur des sujets comme la validation, le contrôle de la qualité et les standards (par exemple, sur une description systématique des parcours de qualification des formateurs de l'éducation et de la formation des adultes).
29. En gardant ces points à l'esprit, les recommandations de cette étude sur les données essentielles s'appuient sur: (i) l'identification d'exemples de méthodes habituelles de collectes des données qui vont dans le sens des objectifs de la Commission; (ii) des suggestions d'amélioration qui devraient être apportées aux méthodes habituelles de collecte de données; (iii) une revue de la façon dont certaines dispositions pourraient être ajoutées aux instruments de collecte destinés à rassembler des données sur l'éducation et la formation des adultes (par exemple dans la forme des modules spécialisés); (iv) un plaidoyer pour une meilleure exploitation des données existantes.

Recommandations à propos des données essentielles pour le suivi du secteur

30. En même temps que les systèmes d'éducation et de formation des adultes deviennent plus présents dans les politiques nationales d'éducation tout au long de la vie, les systèmes de collecte de données évolueront, s'accroissant en nombre, devenant plus importants et sophistiqués. Pour cette raison nous recommandons qu'une enquête portant sur les bases de données nationales (ou régionales) sur l'éducation et la formation des adultes, fondée sur les outils développés pour cette étude, soit conduite régulièrement (tous les deux ans),

avec les résultats qui sont utilisés pour rendre compte de l'évolution globale des données dans les pays de l'UE27+.

31. Une autre de nos recommandations est que quatre champs d'analyse de l'éducation et de la formation des adultes soient considérés comme prioritaires pour la collecte des données essentielles:
 - (1) Les compétences des adultes
 - (2) La participation des adultes dans l'éducation et la formation des adultes
 - (3) La professionnalisation des enseignants (formateurs)
 - (4) Le financement de l'éducation et de la formation des adultes

32. Dans le champ des compétences des adultes, nous recommandons que la Commission prenne en considération la collecte des données sur les niveaux de compétence établis grâce aux données et aux instruments utilisés par le programme de l'OCDE PIAAC (Programme for International Assessment of Adult literacy, Programme international pour l'évaluation des compétences des adultes), en littéracie, numéracie, en matière professionnelle et en résolution de problèmes.

33. En ce qui concerne la participation aux formations formelle et non formelle, nous recommandons que la commission rassemble à une fréquence de deux ans, les données qui donnent l'image la plus précise des types de participation des adultes. Il y a une possibilité de consolider et de créer des données essentielles sur la participation, en explorant l'option qui consiste à: (i) mettre en relation les données provenant de l'enquête sur les forces de travail, d'un module ad hoc de cette enquête et celles de l'enquête sur l'éducation et la formation des adultes; ajouter un échantillon supplémentaire à une enquête existante pour augmenter les données collectées sur les cohortes prioritaires.

34. Nous recommandons aussi que la commission explore les possibilités de consolidation des données sur la participation au sein des quatre groupes prioritaires suivants: les travailleurs ayant de bas niveaux de compétences, les jeunes adultes n'ayant aucune qualification, les migrants et les travailleurs âgés.

35. Nous recommandons à la Commission de donner une attention particulière à la collecte de données essentielles sur la professionnalisation des enseignants et des formateurs.

Malgré le fait que nous reconnaissons que: (i) dans de nombreux pays de l'UE il n'existe ni statut professionnel ni exigences formelles pour devenir formateur dans le secteur; (ii) la qualité de l'enseignement conditionne de nombreux aspects de l'éducation et la formation des adultes, comme la réussite et l'acquisition effective de compétences, nous faisons cette recommandation en nous appuyant sur le fait que les formateurs de l'éducation et de la formation des adultes ont un rôle clé à jouer pour faire que l'éducation tout au long de la vie soit une réalité.

36. Nous recommandons que la Commission rassemble des données sur: (i) la contribution des particuliers au financement de l'éducation des adultes; (ii) la répartition des financements entre les différents secteurs de l'éducation et de la formation des adultes.

Indicateurs et points de repère pour l'éducation et la formation des adultes

37. Afin de proposer un ensemble cohérent d'indicateurs et de repères destiné à compléter celui existant depuis 2005, cette étude a cherché à identifier les caractéristiques clés du système d'éducation et de formation des adultes et à les évaluer lorsqu'il y a suffisamment de données collectées que ce soit au niveau européen et/ou national. Tirer des conclusions significatives sur la comparabilité des données sur l'éducation et la formation des adultes collectées au niveau national est le principal défi de ce projet et en raison des différences entre les différents systèmes d'éducation et de formation des adultes des Etats membres, nos recommandations ne peuvent que suggérer des possibles voies de progrès. De façon globale, cette étude a mis en évidence que les possibilités de développer de nouveaux indicateurs concernant l'éducation et la formation des adultes fondés sur des données quantitatives comparables pouvant être utilisées pour un suivi régulier et constant étaient limitées. Pour de nombreux aspects de l'éducation et de la formation des adultes des données qualitatives et descriptives sont nécessaires pour faire progresser la connaissance sur ce qui devrait être mesuré avant que le processus de mise en place d'indicateurs et de repères ne soit enclenché.

38. En ce qui concerne les propositions pour un ensemble de données essentielles mentionnées ci-dessus, le Tableau 1.3 ci-dessous présente un ensemble d'indicateurs qui pourraient être développés pour les accompagner.

Tableau 1.3 Indicateurs et repères concernant les données essentielles pour le suivi du secteur.

Champ	Indicateurs possibles (à court terme)	Indicateurs possibles (à long terme)
Compétences et capacités des adultes	Compétences des adultes : <ul style="list-style-type: none"> • en lecture • en littéracie (littérisme) • en numéracie • professionnelles 	
Accès et participation à l'éducation et à la formation des adultes.	Participation dans l'éducation et la formation des adultes: <ul style="list-style-type: none"> • formelles • non formelles 	
Accès et participation à l'éducation et à la formation des adultes des groupes prioritaires	Participation des groupes ou cibles prioritaires	
Intensité et durée de la participation	Heures de formation	
Professionnalisation des enseignants et des formateurs		Qualifications nécessaires pour enseigner aux adultes Disponibilité et souscription de formation interne
Financement de l'éducation et de la formation des adultes	Contributions individuelles à la formation des adultes	Répartition du financement entre les différents secteurs de la formation des adultes.

39. De notre point de vue, l'Union européenne n'est pas encore au stade où il est possible de proposer un ensemble cohérent d'indicateurs, reposant sur des données comparables qui couvrent l'intégralité du système d'éducation et de formation des adultes. Pour répondre au besoin de comparabilité il est nécessaire de développer des cadres cohérents dans plusieurs des champs principaux. Concernant les champs de l'éducation et de la formation des adultes qui ne font pas partie de la liste ci-dessus (Tableau 1.3) de ceux qui sont considérés comme centraux du point de vue de la collecte des données, nous avons cherché d'une part à identifier des domaines dans lesquels les Etats membres pourraient donner une priorité à la collecte de données comparables qui rende possible le

développement, à moyen ou long terme, d'indicateurs et d'autre part à indiquer les domaines qui ne sont pas des priorités ou pour lesquels un travail conséquent est nécessaire pour développer dans le futur des indicateurs (voir Tableau 1.4).

Tableau 1.4 Indicateurs et repères pour les autres domaines principaux d'analyse

Domaine	Indicateurs existants	Indicateurs possibles	Commentaires
Mise en œuvre de la politique	Investissement dans l'éducation et la formation		
Cohérence de l'offre		Cohérence entre les compétences recherchées et l'offre de formation	Les données actuelles sont pour la plupart insuffisantes dans ce domaine
Partenariats			Les données actuelles sont insuffisantes
Compétences numériques	Compétences TICE		
Compétences pour apprendre à apprendre	Compétences pour apprendre à apprendre		Un travail est conduit actuellement pour développer un indicateur composite
Compétences pour une citoyenneté active	Compétences civiques		
Maintien dans l'apprentissage			Concept insuffisamment précisé Un indicateur composite devra être développé dans le long terme
Obstacles à la participation		Indicateur relative aux obstacles à la participation	
Ressources non-financières pour la formation des adultes		Ratio apprenant/enseignant (formateur) Renouvellement des formateurs	
Offre d'information, de conseil et d'orientation (OICO)		Champ couvert par l'OICO OICO et groupes cibles Satisfaction des	

		utilisateurs	
Validation de l'apprentissage		Indicateurs relatifs à la transparence des processus de validation. Evaluation de la formation formelle	
Habilitation et évaluation de l'offre			
Innovation en matière de pédagogie			Les données actuelles sont insuffisantes
Progression dans l'éducation et la formation			Les données actuelles sont insuffisantes
Evolution de la carrière professionnelle			Les données actuelles sont insuffisantes
Efficiences de l'investissement			Les données actuelles sont insuffisantes
Conséquences économiques de la formation			Les données actuelles sont insuffisantes
Conséquences sociales de la formation		Bénéfices les plus larges de l'apprentissage (indicateur composite)	Les données actuelles sont insuffisantes